RAPPORT ANNUEL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE 2019





AMBIANCEUR CITOYEN DEPUIS 1955

SOMMAIRE RAPPORT ANNUEL 2018

- ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2019
- RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
 - I. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE
 - A Contexte Politique et Internationnal
 - B Contexte Economique
 - II. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE
 - A Activités Commerciales
 - B Investissements
 - C Effectifs
 - D Résultats Financiers
 - III. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA FILIALE DE LA SOCIETE
 - IV. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT
 - V. EVENEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DECEMBRE ET LA DATE D'ETABLISSEMENT DU PRESENT RAPPORT
 - **VI. PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2019**
 - A Perspectives de Continuation de l'Activité
 - B Evolution de la Situation de la Trésorerie
 - C Plan de Financement
 - VII. MANDATS D'ADMINISTRATEURS
- OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
- 4 COMPTES ANNUELS EXERCICE 2018

5 RAPPORT DU PCA

- MODALITÉS DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
- II. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
- III. MANDATS ET FONCTIONS EXERCÉS PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL
- IV. CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL
- V. LIMITATION DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GÉNÉRAL
- VI. PRINCIPES ET RÈGLES
 DE DÉTERMINATION DES
 RÉMUNÉRATIONS ET AVANTAGES
 ACCORDÉS AUX MANDATAIRES
 SOCIAUX
- VII. RÉMUNÉRATION ET AVANTAGE DE TOUTE NATURE VERSÉS À CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL
- VIII. ENGAGEMENT PRIS AU BÉNÉFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX
- IX. APPLICATION D'UN CODE DE GOUVERNANCE
- X. PROCÉDURE DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES
- 6 RESOLUTIONS

eL

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2019



AU TITRE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration ;
- Rapport général des Commissaires aux
 Comptes;
- Approbation des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2018 ;
- Affectation du résultat :

- Fixation du dividende et de sa mise en paiement;
- Rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées à l'article 438 de l'Acte Uniforme et approbation desdites conventions;
- Mandats d'administrateurs ;
- Pouvoirs pour formalités.

RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et à vos statuts pour vous rendre compte de l'activité de votre société (la «Société») au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2018, des résultats de cette activité, des perpectives d'avenir et pour vous soumettre les états financiers de synthèse de la Société de cet exercice ainsi que l'affectation du résultat.

Les commissaires aux comptes de la Société vous donneront dans leurs rapports toutes les informations quant à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

Il sera également soumis à votre approbation le renouvellement du mandat d'un administrateur et la ratification de la cooptation de la Société des Brasseries & Glacières Internationales «BGI».

EC

A. C

La fi perm dans sa pl la Co du C 2018 de l'I

> octo ans, a pe le p élec posi

Aprè

et b d'Ivo d'ac 2016

La commagnic prod figur autre noix anar Le prine

du F tran activ

l'agi

gråd gise d'ex dan

Ave 8%

I. ENVIRONNEMENT POLITIQUE ET ECONOMIQUE

A. CONTEXTE POLITIQUE ET INTERNATIONAL

La fin de la crise survenue entre 2010 et 2011 a permis à la Côte d'Ivoire de retrouver tout son poids dans l'économie de la sous-région et de reprendre sa place sur la scène internationale. Le 2 juin 2017, la Côte d'Ivoire a été élue membre non-permanent du Conseil de sécurité de l'ONU pour le biennium 2018-2019. Elle était le candidat de la CEDEAO et de l'Union africaine.

Après la réélection du président Ouattara en octobre 2015 pour un second mandat de cinq ans, suivie d'un référendum en octobre 2016 qui a permis l'établissement d'une 3ème République, le pays se prépare désormais aux prochaines élections présidentielles prévues en 2020 avec le positionnement de plusieurs candidats.

Comme l'ensemble des pays de la sous-région, et bien qu'ayant été épargnée en 2018, la Côte d'Ivoire reste néanmoins sous la menace potentielle d'actes terroristes sur son territoire comme en mars 2016 à Grand Bassam.

B. CONTEXTE ÉCONOMIQUE

La Côte d'Ivoire demeure le centre des activités commerciales en Afrique de l'Ouest. Dans le secteur agricole qui pèse 28% du PIB, le pays est le premier producteur de cacao au monde avec 40% du marché. Il figure aux tous premiers rangs africains pour plusieurs autres productions agricoles d'exportation (caoutchouc, noix de cajou, coton, café, huile de palme, banane, ananas, cola).

Le secteur secondaire (25% du PIB) concerne principalement le raffinage de pétrole, l'énergie, l'agro-alimentaire et le BTP. Le secteur tertiaire (47% du PIB) est dominé par les télécommunications, les transports (portuaire et aérien), la distribution et les activités financières.

Le pays assure son autosuffisance énergétique grâce à l'exploitation depuis quelques années de gisements de gaz et de pétrole ce qui lui a permis d'exporter de l'électricité et des produits pétroliers dans la sous-région.

Avec un taux de croissance du PIB de plus ou moins 8% par an en moyenne depuis 2012, les perspectives

restent bien orientées, même si les risques ne sont pas inexistants dans un contexte global et régional fragilisé. Aux forts taux de croissance vient s'ajouter une inflation qui demeure faible, avec une hausse de 0,5% au cours de l'année 2018 contre 1% en 2017, bien en dessous de la norme de 3 % de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA).

La croissance du PIB réel a atteint, selon les estimations, 7,4 % en 2018 contre 7,7 % en 2017, soutenue par la demande extérieure de produits agricoles et pétroliers, et par une demande intérieure accrue résultant de grands projets d'investissement et de la consommation des ménages. Pour rappel, l'économie a dû faire face à plusieurs chocs en 2017, dont une forte baisse des prix du cacao, une hausse des prix du pétrole et des tensions sociales. En conséquence, le déficit budgétaire s'était creusé pour atteindre 4,2 % du PIB avant de connaître une amélioration à un niveau estimé à 3,8 % en 2018.

Après une remontée des cours du cacao de janvier à mai 2018 (+30%), ceux-ci sont en recul depuis le mois de mai 2018 en raison de prévisions haussières de la production de l'Afrique de l'Ouest. Mais globalement, la hausse du cours du cacao sur le marché international aura été de +12% sur l'exercice 2018. Pour la campagne 2018-2019, le prix bord champ est passé de 700 à 750 F.CFA / kg, ce qui devrait permettre aux producteurs de recevoir un revenu supplémentaire de 100 milliards de F.CFA.

Enfin, la Côte d'Ivoire a réalisé aussi une performance inédite dans le rapport 2018 de l'indice Mo Ibrahim de la Gouvernance africaine passant de la 41ème à la 22ème place, publié le 29 octobre 2018. Le pays a enregistré également une performance au niveau du rapport du Millénium Challenge Corporation (MCC) avec 14 indicateurs au vert sur 20 indicateurs.

Source: FMI PEA, Banque Mondiale, MOCI, COFACE, OXFORD BUSINESS GROUP.

Principaux indicateurs économiques de la Côte d'Ivoire

- Population: 24,6 millions
- PIB 2018: 45,88 Mds \$US contre 40.47 Mds en 2017 (35% du PIB de l'UEMOA)
- PIB par habitant: 1 791 \$US

	2015	2016	2017	2018
Croissance PIB (%)	8.8	8.3	7.7	7.4
Inflation (moyenne annuelle)	1.2	0.7	1	0.5
Dette publique / PIB (%)	47.8	46.9	46.9	48.8

(Source: FMI - World Economic Outlook Database - Octobre 2018)

II. ACTIVITES ET RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DE L'EXERCICE

L'exercice 2018 a été marqué par une très forte concurrence locale sur la bière après le démarrage en novembre 2016 de la brasserie «BRASSIVOIRE» détenue par les Groupes Heineken et CFAO, ou dans les segments des Boissons gazeuses (NBCI-Planet) et de l'Eau minérale (CIPREM CI – Céleste /CBC -Olgane).

Nous vous rappelons que la Société a procédé à une fusion par absorption avec la société LBI en date du 5 mai 2017. Consécutivement à cette opération, les effets de synergie industrielle attendus ont commencé à se faire sentir à compter du 4ème trimestre 2017 avec la mise en place d'une nouvelle ligne d'embouteillage sur le site de l'ancienne LBI. La production de ce 5ème site de production de la Société en 2018 s'est établie à 311.586 hectolitres contre 73.872 hectolitres l'année précédente, permettant ainsi de mieux répartir la production de bière de la Société et d'améliorer sa disponibilité produit.

A. ACTIVITÉS COMMERCIALES

Le volume distribué sur le marché en 2018 a été de 4.915.802 hectolitres tous produits confondus, en hausse de +15,4% par rapport à l'année précédente.

B. INVESTISSEMENTS

Le montant des investissements réalisés s'établit à 32.5 Milliards de F.CFA contre 33.4 Milliards de F.CFA en 2017. Le programme de modernisation de l'ensemble des usines de la Société démarré durant l'exercice 2017 a été maintenu en 2018 pour un montant de 22.7 milliards de F.CFA, le solde concernant principalement des emballages pour 5.1 milliards de F.CFA, et des divers (agencements, parc roulant, informatique, équipements commerciaux) pour 4.7 milliards de F.CFA.

C. EFFECTIFS

L'effectif permanent a augmenté de 42 personnes au cours de l'exercice, passant de 1.130 salariés au 31 décembre 2017 à 1.172 au 31 décembre 2018. Les nouvelles entrées concernent essentiellement le personnel nécessaire pour les deux nouvelles lignes d'embouteillage installées sur les sites de Yopougon ZI et de Bouaflé.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 547-1 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, les actionnaires sont

informés qu'au 31 Décembre 2018 aucun salarié, à la connaissance du Conseil d'administration, n'est propriétaire d'actions de la Société.

D. RÉSULTATS FINANCIERS

Les états financiers de synthèse ont été établis selon les règles de présentation et les méthodes d'évaluation prévues par la règlementation en vigueur, conformément aux nouvelles dispositions du SYSCOHADA révisé entré en vigueur depuis le 1er janvier 2018.

Le chiffre d'affaires de l'exercice hors taxe s'établit à 175.432 millions de F.CFA, en hausse de +3,4% par rapport à celui de l'année précédente qui s'élevait à 169.712 millions de F.CFA. La baisse des prix de vente survenue durant l'exercice 2017 pour répondre à la concurrence dans le domaine de la bière, a été compensée par une augmentation des volumes de vente.

De même, pour continuer de préserver ses positions concurrentielles, et assurer son développement, la Société a maintenu tout au long de l'exercice 2018 son programme volontariste de modernisation et d'extension de sa capacité de production, augmenté l'ensemble de son parc d'emballages, continué de renforcer la force de vente de sa filiale de distribution IDIS, et déroulé un nouveau plan marketing d'envergure sur l'ensemble du territoire de la Côte d'Ivoire.

Malgré ce programme de dépenses encore significatif, le résultat d'exploitation est stable, et se situe à 7.107 millions de F.CFA contre 7.642 millions de F.CFA au 31 décembre 2017.

Le résultat financier de la Société a été fortement impacté avec le début du remboursement en année pleine de l'emprunt de 50 milliards de F.CFA souscrit en octobre 2017. Celui-ci est de -5.8 millards de FCFA contre -3.1 milliards de F.CFA l'année précédente. Cette charge financière supplémentaire de l'ordre de 2.7 milliards de F.CFA s'est directement répercutée sur le résultat net final de la Société.

Au regard de ce qui précède, et après incorporation du résultat net de notre filiale de distribution IDIS pour un montant de 17.479.772.335 F.CFA et comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices, le résultat net final de l'exercice est de 1.304.945.653 F.CFA contre 4.250.478.260 F.CFA pour l'exercice précédent.

Comme anticipé, la situation de trésorerie de la Société s'est tendue entre les deux exercices avec une variation négative de 13.9 milliards de F.CFA, principalement à cause de la hausse du niveau des stocks de pièces de rechange et d'emballages nécessaires pour la relance de l'activité de la Société.

cont l'anr a ré F.CF l'anr

Male com nive la se de S F.CI

Nou les

prés mor

Lar

, à ∍st

on on ∍nt isé

: à car vait de dre dre dre

ıte.

ons la on lon de ce un du

07

31

ent ée crit FA ite. de

du un ion nal tre

été ion t à de ice

III. ACTIVITES ET RÉSULTATS DE LA FILIALE DE LA SOCIETE

Pour un volume de 4.915.802 hectolitres tous produits confondus, en hausse de +15.4% par rapport à l'année précédente, notre filiale de distribution IDIS a réalisé un chiffre d'affaires de 231.860 millions de F.CFA en 2018 contre 206.100 millions de F.CFA l'année précédente (+12,5%).

Malgré les efforts importants consentis sur le plan commercial, que ce soit en matière de tarifs ou au niveau des dépenses de marketing, le résultat net de la société IDIS est en hausse de +84,3% en passant de 9.482.246.472 F.CFA en 2017 à 17.479.772.335 F.CFA en 2018.

IV. PROJET D'AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous demandons de bien vouloir approuver les états financiers de synthèse tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice net d'un montant de 1.304.945.653 de F.CFA.

La réserve légale étant au plafond, nous vous proposons

l'affectation et la répartition du résultat de l'exercice 2018 comme suit :

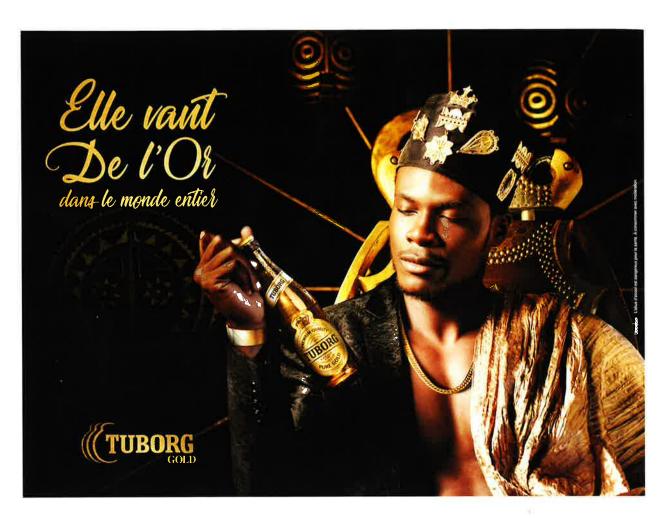
- Bénéfice net 1.304.945.653 F.CFA
- Report à nouveau des exercices antérieurs 42.938.811.782 F.CFA
- Bénéfice distribuable 44.243.757.435 F.CFA
- Distribution d'un dividende global de 2.502.047.680 F.CFA
- Affectation au report à nouveau 41.741.709.755 F.CFA

Si vous approuvez ce projet d'affectation, il sera distribué à chacune des 1.646.084 actions composant le capital social un dividende brut unitaire à 1.520 F.CFA correspondant à un dividende net de 1.368 F.CFA, après règlement de l'impôt retenu à la source de 10%.

Il vous sera également proposé de fixer la mise en paiement de ce dividende à compter du jour de l'Assemblée, étant précisé que le règlement dudit dividende sera décalé (15 jours ouvrés minimums) compte tenu des dispositions de la BVRM au sujet des opérations sur titres.







V. EVÈNEMENTS IMPORTANTS ENTRE LE 31 DÉCEMBRE ET LA DATE D'ÉTABLISSEMENT DU PRÉSENT RAPPORT

Conformément à l'article 138 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique, nous vous informons qu'aucun événement important n'est survenu entre la date de la clôture de l'exercice et la date d'établissement du présent rapport.

VI. PREVISIONS POUR L'EXERCICE 2019

Les perspectives économiques demeurent favorables, avec une croissance du PIB réel de 7,0 % en 2019. Une bonne performance dans le secteur agricole maintiendra l'inflation en dessous du seuil de convergence de 3 % pour l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). Le déficit de la balance courante devrait se stabiliser à 2,8 % en 2019, grâce à des importations soutenues de biens d'équipement liés à des projets d'infrastructure.

En 2019, les investissements seront encore un élément moteur de la croissance. L'investissement public continuera notamment d'être porté par la poursuite des grands travaux publics d'infrastructures dans le cadre du second Plan national de développement (PND 2016-2020). Les secteurs de la construction, des transports et de l'énergie continueront ainsi d'être des moteurs de la vigoureuse croissance ivoirienne.

Au niveau du classement Doing Business, la Côte d'Ivoire est passée en 2019 de la 139ème place à la 122ème sur les 190 économies concernées, se positionnant à nouveau dans le top 10 des pays réformateurs au monde en réalisant un bond de 17 places dans le classement.

(Source: FMI - PEA 2019)

A. PERSPECTIVES DE CONTINUATION DE L'ACTIVITÉ

Pour l'exercice 2019, la Société prévoit encore une augmentation significative du niveau de ses ventes, confortant ainsi sa position de leader sur le plan national.

Le ré croiss tensio des de à la s rénove

Le niverno de 19 d'emb seron la ré amélic l'envir

B. EV

Le pl l'exer de ce de l'o

C. P

La S d'exp ses b un fir par e

VII.

Le m MAR' l'Asse de le ans, s Annu l'exer

Par coopt Glaci Mada de M d'adn propo du masoit

soit appe Le résultat net prévu pour 2019 sera en croissance très nette également, malgré une tension persistante sur les prix de vente, ainsi que des dépenses encore soutenues pour permettre à la Société de poursuivre son programme de rénovation et de modernisation industrielle.

Le niveau des investissements budgétés sera encore significatif avec une enveloppe globale de 19,4 milliards de F.CFA (dont 6 milliards d'emballages immobilisés). Ces investissements seront concentrés essentiellement sur la rénovation de l'outil existant pour une amélioration de son rendement, la sécurité et l'environnement.

B. EVOLUTION DE LA SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Le plan de trésorerie prévisionnel posé pour l'exercice 2019 indique une amélioration notable de celle-ci, avec une variation positive attendue de l'ordre de 17 milliards de F.CFA.

C. PLAN DE FINANCEMENT

e un

nent orté

blics

Plan)20).

ts et

eurs

Côte

ce à

s, se pays

d de

ION

core

ses

r sur

La Société disposant suffisamment de lignes d'exploitation auprès de ses banques pour couvrir ses besoins, il n'est pas envisagé de recourir à un financement moyen terme supplémentaire par emprunt bancaire.

VII. MANDATS D'ADMINISTRATEURS

Le mandat d'administrateur de Monsieur Gilles MARTIGNAC venant à expiration à l'issue de l'Assemblée Générale, nous vous proposons de le renouveler pour une nouvelle période de 6 ans, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Par ailleurs, nous vous informons de la cooptation de la Société des Brasseries & Glacières Internationales «BGI» représentée par Madame Laurence Dequatre en remplacement de Monsieur Pierre CASTEL lors du conseil d'administration du 29 mars 2019 et vous proposons de ratifier sa cooptation pour la durée du mandat restant à courir de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Conformément aux dispositions de l'article 140 de l'Acte Uniforme relatif aux Sociétés Commerciales et au Groupement d'Intérêt Economique, vos Commissaires aux Comptes vont vous présenter les rapports général et spécial au titre de l'exercice 2018. Vous aurez à approuver les termes et conclusions du rapport spécial et les conventions qui y sont mentionnées.

Conformément aux dispositions légales, le Rapport du Président mentionné aux articles 831-2 et 831-3 de l'Acte Uniforme relatif au droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Économique est annexé au présent rapport de gestion.

......

Les documents prévus par la loi ont été tenus à la disposition des actionnaires au siège social dans les délais légaux.

......

Le Conseil d'Administration remercie tout le personnel de la Société pour sa compétence, sa motivation et son dévouement.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION







(*) Prix de vente recommand

OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

« ...A notre avis, les états financiers annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice conformément aux règles et méthodes comptables édictées par l'Acte Uniforme de l'OHADA portant organisation et harmonisation des comptabilités des entreprises...»

Source: Rapport Général des Commissaires aux Comptes Pwc-KPMG du 08/04/2019.



Secouez.



50ci **500F*** 125cl 1000F*









ANDREA . PRIX DE VENTE DE DÉTAIL CONSEILLÉ

COMPTES ANNUELS EXERCICE 2018

Compte de résultat au 31/12/2018				
(en millions de FCFA)	2018	2017		
CHIFFRE D'AFFAIRES ET AUTRES PRODUITS	202 816	193 372		
Achats de matières, marchandises & variation de stocks	45 545	49 047		
Autres Achats & charges externes	109 010	100 093		
VALEUR AJOUTEE	48 261	44 232		
Charges de personnel	17 777	15 955		
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	30 484	28 276		
Transfert de charges		Burgara and		
Dotations aux amortissements et aux provisions nettes	23 377	20 635		
RESULTAT D'EXPLOITATION	7 107	7 642		
Produits Financiers	8	0		
Charges Financières	5 819	3 062		
RESULTAT FINANCIER	-5 811	-3 062		
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 297	4 580		
Résultat hors activités ordinaires	43	-43		
Impôts sur le résultat	35	287		
BENEFICE NET	1 305	4 250		
Bilan au 31,	/12/2019			
	2018	2017		
(en millions de FCFA)	2018	2017		
ACTIF Charges Immobilisées	The same of the sa			
Immobilisations incorporelles	26 764	27 239		
Immobilisations corporelles	147 893	139 347		
Immobilisations Financières	660	620		
Actif Immobilisé	175 317	167 205		
Stocks	71 725	63 416		
Créances et emplois assimilés	22 776	27 151		
Actif circulant	94 501	90 567		
Trésorerie - Actif	1 361	957		
Total Actif	271 179	258 729		
PASSIF	2018	2017		
Capital primes et réserves	97 357	97 353		
Résultat net de l'exercice	1 305	4 250		
Autres capitaux propres	0	0		
Capitaux propres	98 662	101 604		
Dettes financières diverses	70 583	82 951		
Provisions financières pour risques et charges	5 188	3 483		
Dettes financières et ressources assimilées	75 771	86 434		
Clients avances reçues	4 914	280		
Fournisseurs d'exploitation & d'investissement	35 319	29 372		
Dettes Fiscales, sociales et autres dettes	6 156	5 058		
Passif Circulant	46 388	34 709		
Trésorerie - Passif	50 358	35 982		
Total Passif	271 179	258 729		

Tableau de Financement au 31/12/2018				
(en millions de FCFA)	2018	2017		
RESSOURCES				
Capacité d'autofinancement globale	24 637	24 875		
Cessions d'immobilisations incorporelles				
Cessions d'immobilisations corporelles	359	630		
Cessions d'immobilisations Financières				
Augmentation de Capital par apports nouveaux		251		
Augmentation Autres dettes Financières		63 422		
Variation du besoin de financement	7 745	0		
Total Ressources	32 742	89 178		
EMPLOIS				
Dividendes	4 247	7 501		
Charges immobilisées				
Acquisition d'immobilisations incorporelles	3	24 881		
Acquisition d'immobilisations corporelles	30 047	67 786		
Acquisition d'immobilisations Financières	48	120		
Remboursement autres dettes Financières	12 368	0		
VNC/cessions d'immobilisations				
Variation du besoin de Financement		13 444		
Total Emplois	46 714	113 733		
Variation de trésorerie	-13 972	-24 555		

Projet d'affectation des résultats c approuvé par A.	
	(en FCFA)
Résultat net de l'exercice	1 304 945 653
Report à nouveau antérieur	42 938 811 782
Résultat distribuable	44 243 757 435
Dividendes Bruts	2 502 047 680
Report à nouveau	41 741 709 755

NB: "Comptes certifiés par les commissaires aux comptes"



RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

SUR LA COMPOSITION, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL AINSI QUE SUR LES PROCEDURES DE GESTION DES RISQUES ET DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

Messieurs,

Conformément aux articles 831-2 et 831-3 du nouvel Acte Uniforme de l'OHADA relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique entré en vigueur le 5 mai 2014 (l'« Acte Uniforme »), le Président du Conseil d'Administration a soumis le présent Rapport qui a été approuvé par le Conseil d'Administration le 29 Mars 2019.

I. MODALITES DE PARTICIPATION DES ACTIONNAIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE

Conformément aux règles de l'Acte Uniforme et aux articles 21 à 32 des Statuts de la Société qui décrivent en détail les modalités relatives à la participation des actionnaires aux assemblées générales, tout actionnaire peut participer aux assemblées générales, par lui-même, par mandataire ou en votant par correspondance.

Les administrateurs non actionnaires peuvent également y participer avec voix consultative.

II. COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et aux stipulations statutaires, les administrateurs sont nommés par

l'assemblée générale ordinaire et le conseil d'administration peut procéder à des nominations provisoires. Co

Le Conseil est composé de trois membres au moins et quinze membres au plus, sous réserve de la dérogation prévue par l'Acte Uniforme, en cas de fusion

La durée de leurs mandats est de six années, et ils sont rééligibles.

Au 31 décembre 2018, le Conseil d'Administration de SOLIBRA était composé de six administrateurs :

- Monsieur Jean-Claude PALU, Président du Conseil d'Administration ;
- Monsieur Pierre CASTEL, Administrateur ;
- Monsieur Michel PALU, Administrateur;
- Monsieur Guy DE CLERCQ, Administrateur et membre du Comité d'Audit ;
- Monsieur Gilles MARTIGNAC, Administrateur et membre du Comité d'Audit ;
- Monsieur Tiémoko COULIBALY, Administrateur

III. MANDATS ET FONCTIONS EXERCES PAR CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Les mandats et fonctions exercés dans toute société en Côte d'Ivoire par chacun des mandataires sociaux durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 sont les suivants :

• M. Jean-Claude PALU

- Mandats et fonctions chez SOLIBRA : Président du Conseil d'Administration.
- Autres mandats et fonctions : Président Directeur Général de la société SICODIS, administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.

• M. Pierre CASTEL:

- Mandats et fonctions chez SOLIBRA : Administrateur.
- Autres mandats et fonctions : Administrateur de la société SICODIS.

• M. Michel PALU

- Mandats et fonctions chez SOLIBRA : Administrateur,
- Autres mandats et fonctions : Administrateur de la société SICODIS, administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.

• M. Guy DE CLERCQ:

- Mandats et fonctions chez SOLIBRA:
- Administrateur et membre du Comité d'Audit.
- Autres mandats et fonctions : Administrateur de la société SICODIS, Administrateur Général de la société Copéol Côte d'Ivoire, administrateur de la société SUCAF Côte d'Ivoire.

• M. Gilles MARTIGNAC:

ation

เดเกร

s de

et ils

n de

rseil

ociété

ciaux

nt les

- Mandats et fonctions chez SOLIBRA :
- Administrateur et membre du Comité d'Audit.
- Autres mandats et fonctions : Administrateur de la société SICODIS.

• M. Tiémoko COULIBALY:

- Mandats et fonctions chez SOLIBRA: Administrateur,
- Autres mandats et fonctions : Président du conseil d'administration de SGBCI, Président du conseil d'administration de ALLIANZ CI ASSURANCE IARD, Président du conseil d'administration de ALLIANZ CI ASSURANCE VIE, administrateur de SAPH, administrateur de SCI SAHA.

• M. Francis BATISTA:

- Mandats et fonctions chez SOLIBRA : Directeur Général.
- Autres mandats et fonctions : Gérant de la société IDIS.

IV. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme et aux stipulations des Statuts, le Conseil d'Administration se réunit aussi souvent que nécessaire. Les Administrateurs sont convoqués aux séances du Conseil d'Administration par le Président

du Conseil d'Administration, par tous moyens, au lieu de réunion désigné dans la convocation. Le Conseil ne délibère valablement que si la moitié au moins de ses membres sont présents. Les décisions du Conseil d'Administration sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. En cas de partage des voix, celle du Président de la séance est prépondérante. Conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme, le Conseil d'Administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède en outre aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Les règles de préparation et d'organisation des travaux du Conseil d'Administration sont fixées par les Statuts de la Société et son fonctionnement n'est pas régi par un règlement intérieur.

Pour chaque Conseil d'Administration un ordre du jour de la réunion est établi et adressé à chaque administrateur avec sa convocation. En outre, les administrateurs reçoivent tous les documents et informations nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Les séances du Conseil d'Administration sont présidées par le Président du Conseil d'Administration et en cas d'absence ou d'empêchement de ce dernier, le Conseil d'Administration désigne, à chaque séance, celui de ses membres présents qui doit présider la séance. Le Conseil d'Administration peut désigner, à chaque séance, un Secrétaire, lequel peut être choisi même en dehors de ses membres.

Les débats sont conduits avec la volonté constante de favoriser un échange entre tous les administrateurs à partir d'une information complète et avec le souci de centrer les échanges sur les questions importantes. Les délibérations du Conseil d'Administration sont constatées par des procès-verbaux qui sont remis aux administrateurs dans les meilleurs délais et au plus tard lors de la convocation du prochain conseil d'administration.

Au cours de l'exercice 2018, le Conseil s'est réuni une fois et a notamment été appelé à se prononcer sur les points suivants :

Séance du 29 janvier 2018

- Constatation de la démission de Monsieur Roger Adou de ses fonctions de Directeur Général Adjoint ;

Séance du 29 mars 2018

- Activité de la Société et arrêté des états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 décembre 2017 ;
- Proposition d'affectation du résultat ;
- Renouvellement du mandat du Président du Conseil d'Administration ;
- Mandats d'administrateurs :
- Mandat d'un Commissaire aux Comptes ;
- Conventions réglementées ;
- Arrêté des termes du rapport de gestion et du texte des résolutions ;
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire ;
- Présentation du Code de conduite du Groupe
- Questions diverses.

V. LIMITATIONS DES POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le Directeur Général assure la direction générale de la Société. Il la représente dans ses rapports avec les tiers.

Pour l'exercice de ces fonctions, il est investi des pouvoirs les plus étendus qu'il exerce dans les limites de l'objet social, sous réserve de ceux expressément attribués aux assemblées générales ou spécialement réservés au Conseil d'Administration par des dispositions légales ou statutaires.

Dans ses rapports avec les tiers, il engage la Société par les actes qui ne relèvent pas de l'objet social, à moins que la Société ne prouve que le tiers savait que l'acte dépassait cet objet social ou qu'il ne pouvait l'ignorer compte tenu des circonstances, sans que la seule publication des statuts suffise à constituer cette preuve.

VI. PRINCIPES ET REGLES DE DETERMINATION DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES ACCORDES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

Les rémunérations et avantages des mandataires sociaux sont déterminés conformément aux

dispositions de l'Acte Uniforme.

L'Assemblée Générale Ordinaire peut allouer aux administrateurs, en rémunération de leurs activités et à titre d'indemnités de fonction, une somme fixe annuelle qu'elle détermine souverainement.

L'o

risc

Le

Dire

de

COL

élal

ren

Le

pla Fin

L'ai

spé

de Les

et a

l'int

éta

Afir

aux

la [

cré

Le Conseil d'Administration répartit ensuite les indemnités de fonction entre ses membres comme il l'entend.

VII. REMUNERATION ET AVANTAGE DE TOUTE NATURE VERSES A CHAQUE MANDATAIRE SOCIAL

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2018, le montant global net des indemnités de fonction allouées au conseil d'administration par l'assemblée générale tenue le 4 mai 2017 a été de 49.200.000 F.CFA; aucun administrateur n'a reçu d'avantage en nature.

Au cours de l'exercice 2018, aucun mandataire social ne s'est vu attribuer de titre de capital, de titre de créances ou de titres donnant accès au capital ou donnant droit à l'attribution de titre de créances.

VIII. ENGAGEMENT PRIS AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

Aucun engagement n'a été pris par la Société au bénéfice de ses mandataires sociaux au titre de l'exercice 2018.

Application d'un code de gouvernance

A ce jour, la Société ne se réfère à aucun Code de gouvernance en Côte d'Ivoire.

IX. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES

Les procédures de contrôle interne mises en place par la Société ont pour but de s'assurer de la fiabilité des états financiers de synthèse et de sa gestion financière, et de maîtriser les risques inhérents à son activité.

Les activités et les résultats de ce processus de contrôle interne et de management des risques sont contrôlés par le Comité d'Audit. aux ités fixe

les e il

118, tion olée 000

en

cial de ou

ES

au de

e de

۱E

lace oilité ition son

de sont L'organisation du contrôle interne et de gestion des risques s'articule de la façon suivante :

• Organisation et procédures de contrôle interne

Le suivi de la gestion de la Société est assuré par le Directeur Financier Adjoint et le Responsable du Contrôle de Gestion qui établissent les budgets et prévisions à court et moyen terme, analysent les écarts de réalisation, élaborent les tableaux de bord, et assurent un suivi de la rentabilité des activités.

Le contrôle interne est assuré par un auditeur interne placé sous la responsabilité du Directeur Administratif et Financier.

L'audit interne peut intervenir à la demande du Directeur Général pour accomplir des missions de contrôle spécifiques à une opération ponctuelle ou interviennent de manière inopinée.

Les contrôles internes réalisés au siège social de Solibra et au sein de ses établissements, sont complétés par l'intervention des commissaires aux comptes sur les états financiers de synthèse semestriels et annuels.

• Procédures de gestion des risques

Afin d'identifier et d'évaluer les principaux risques auxquels la Société peut être confrontée, les procédures suivies pour effectuer les contrôles sont les suivantes :

- procédures de suivi des actifs et passifs à court terme ou exigibles : celles-ci consistent à effectuer des inventaires des stocks et des immobilisations. Elles sont validées par la Direction Générale de la Société.
- procédures spécifiques de maîtrise des fraudes ou erreurs.

Les risques peuvent être détectés et évalués grâce aux contrôles suivants :

- contrôle des actifs circulants (clients, débiteurs divers) : le personnel en charge du contrôle de gestion suit l'évolution des encours clients chaque mois.
- contrôle du passif circulant (fournisseurs, état, personnel, créditeurs divers).
- contrôle des opérations de trésorerie : au regard des risques importants que peuvent concentrer ces opérations, les rapprochements bancaires sont établis

dans des délais raisonnables et sont supervisés par une personne de niveau cadre. Les tables de délégations de signatures sont étroitement contrôlées.

Une procédure de contrôle a été définie par la Direction technique et les taux de freintes sont calculés dans les différentes usines en suivant cette procédure unifiée.

Les risques de nature juridique sont suivis par un service dédié. Les risques inhérents à l'exploitation et aux opérations de la Société sont couverts par des assurances spécifiques.

Par ailleurs un Code de conduite est entré en vigueur au sein de la Société courant 2018 mettant en œuvre un programme de conformité visant essentiellement à prévenir les risques de corruption et de trafic d'influence.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme de conformité, un comité d'éthique a été créé au sein de la Société. Ce comité d'éthique est composé de quatre personnes (du Directeur Général, du Directeur Administratif et Financier et de deux Référents Ethiques Locaux), et a notamment pour rôle de s'assurer de la communication du code de Conduite et de son bon respect.

• Procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Afin d'élaborer l'information financière et comptable destinée aux actionnaires, il a été mis en place l'organisation suivante :

La production des informations comptables et financières de la Société est assurée sous le contrôle de la Direction Administrative et Financière placée sous la responsabilité de Monsieur Pierrick POUSSARD, Directeur Administratif et Financier. Les états financiers consolidés de la société font l'objet d'un traitement manuel après extraction de la balance générale des deux sociétés.

La Direction Administrative et Financière assure également la gestion de la trésorerie de la Société.

Les systèmes informatiques de gestion reposent sur un ERP Groupe (M3 Bevsoft) pour les ventes, la Gestion des Stocks MPC et PDR, les approvisionnements, et la comptabilité Générale et Analytique. Des logiciels (Paie, GMAO) sont interfacés à notre ERP (M3) pour couvrir l'ensemble des besoins de Gestion.

LE PRESIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport des Commissaires aux Comptes, approuve les états financiers de synthèse de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 tels qu'ils lui sont présentés par le Conseil d'Administration et qui se soldent par un bénéfice net de 1.304.945.653 F.CFA.

- Bénéfice distribuable
 44.243.757.435 F.CFA
- Distribution d'un dividende global de 2.502.047.680 F.CFA
- Affectation au report à nouveau 41.741.709.755 F.CFA

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide, sur proposition du Conseil d'Administration, la réserve légale étant au plafond, d'affecter le bénéfice de l'exercice 2018 d'un montant de 1.304.945.653 F.CFA de la manière suivante :

- Bénéfice net
 1.304.945.653 F.CFA
- Report à nouveau des exercices antérieurs 42.938.811.782 F.CFA

Elle fixe le dividende brut unitaire à 1.520 F.CFA pour chacune des 1.646.084 actions composant le capital social, correspondant à un dividende net de 1.368 F.CFA, après règlement de l'impôt retenu à la source de 10%.

La date de mise en paiement de ce dividende est fixée à compter de la présente Assemblée.

L'Assemblée Générale prend acte que compte tenu des dispositions de la BRVM au sujet des opérations sur titres, il y aura un décalage de 15 jours ouvrés minimum pour son règlement.



TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport spécial des Commissaires aux Comptes sur les conventions visées par la loi au titre de l'exercice 2018, approuve les termes et conclusions de ce rapport et les conventions qui y sont mentionnées.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler dans ses fonctions d'administrateur, pour une durée de six ans qui se terminera lors de l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024, Monsieur Gilles Martignac dont le mandat est venu à expiration à la présente Assemblée.

Monsieur Gilles Martignac a d'ores et déjà fait savoir qu'il acceptait ce mandat et qu'il n'exerçait aucune fonction et n'était frappé d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale ratifie la cooptation de la Société des Brasseries & Glacières Internationales «BGI», intervenue lors de la séance du Conseil d'Administration du 29 mars 2019, en remplacement de Monsieur Pierre Castel pour la durée restant à courir du mandat de son prédécesseur, soit jusqu'à l'assemblée générale annuelle appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023. La Société des Brasseries & Glacières Internationales « BGI » a d'ores et déjà fait savoir qu'elle acceptait ce mandat et qu'elle n'exerçait aucune fonction et n'était frappée d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

SIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal aux fins d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.



Doppel **Aunich**Bière brune

UN GOÛT PUISSANT A DOMPTER









18

